

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



DIRECTION GÉNÉRALE  
DE L'ARMEMENT

DIRECTION DU  
DEVELOPPEMENT  
INTERNATIONAL

Sous direction de la gestion  
des procédures de contrôle

Affaire suivie par :  
Fabrice césaire-gédéon  
Tél. : 09 88 68 50 89  
fabrice.cesaire-gedeon@  
intradef.gouv.fr

Paris, le

N° 2016-132421 / DGA/DI/SPEM/SDGPC/BRSI

L'ingénieur général de l'armement Laurent Borg  
Sous-directeur de la gestion des procédures de contrôle

à

**Objet** : Avis de classement des fusils Steyr-Mannlicher modèles 95/30S et 95/31M en calibre 8x56R

**Référence** : Votre courriel du 18 novembre 2015

En réponse à votre courriel, je vous informe que la DGA/DI considère que les versions 95/30S et 95/31M en calibre 8x565R, dérivées du fusil Steyr-Mannlicher modèle M1895 et modifiées postérieurement à 1900, restent néanmoins classées au e du 2° de la catégorie D de l'article R311-2 du code de la sécurité intérieure, sous réserve de la conservation du mode répétition manuelle. Ils sont donc libres à l'acquisition et à la détention.

Laurent Borg  
par ordre  
L'ICT Marie-Agnès Proust